



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement

Le mardi 26 janvier 2022 à 18 h, réunion virtuelle en mode synchrone — Zoom

Henri Tremblay préside l'assemblée; Isabelle Arseneau agit à titre de secrétaire de réunion.

PRÉSENCES :

Isabelle ARSENEAU

Loana BONERANDI

Catherine BOUCHARD

Mélanie DUPRAS

Jean-François GOSSELIN

Geoffroy LAVAL

Maude MÉTHOT O'DOWD

Bernard MORROW

Henri TREMBLAY

Xiaochang ZHENG

Également,

Martin DUGAS (directeur)

ABSENCE :

Marc. Étienne DESLAURIERS

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h12.

2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Isabelle Arseneau, de déplacer la prochaine rencontre du CÉ au mardi 22 février. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Parole au public

Après une discussion instiguée par Maude Méthot O'Dowd à propos de l'adoption du « Règlement intérieur » par le CÉ, on confirme que le document a bel et bien été adopté lors la première rencontre de l'année scolaire 2021-2022.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2022-01-01

5. Adoption des procès-verbaux des séances régulières des 23 novembre et 2 décembre 2021

L'adoption du procès-verbal du 23 novembre est reportée au 22 février. Henri Tremblay, appuyé par Maude Méthot O'Dowd, propose l'adoption du procès-verbal du 2 décembre 2021 (consultation électronique).

Le procès-verbal du 2 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2022-01-02

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information**6.1 Formation obligatoire du ministère, membres de CÉ et directions d'établissement**

Après avoir rappelé qu'il est important de compléter la formation obligatoire prévue par le ministère de l'Éducation, le directeur commente dans le détail les fiches 9 (« Acte d'établissement et critères de sélection de la direction ») et 12 (« Formation de comités »). Cette dernière devrait nous guider dans la création de sous-comités capables de prendre en charge le suivi des différents dossiers abordés lors des rencontres régulières du CÉ. Il s'agit d'un point à ajouter à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre. Henri Tremblay invite les membres du CÉ à visionner la capsule complémentaire intitulée « Régime pédagogique et grille-matières » (disponible, comme les fiches, dans la page Web consacrée à la formation obligatoire).

6.2. Activités éducatives

Il est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Xiaochang ZHENG, d'autoriser le voyage à Québec pour les élèves des deux classes de 5^e année, le 3 juin prochain. Le montant total de l'activité s'élève à 4498,20\$. La part de la Dictée PGL qui reviendra aux classes concernées aidera à diminuer la contribution parentale (estimée pour l'instant à 119\$).

L'activité éducative soumise (le voyage à Québec pour les deux classes de 5^e année) est approuvée à l'unanimité.

2022-01-03

6.3 Budget de l'école 2021-2022

Le directeur commente les sections des allocations supplémentaires.

6.4 Mesures protégées

Le conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 58 562,00\$. Le conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Il est proposé par Jean-François Gosselin, appuyé par Maude Méthot O'Dowd, d'adopter la résolution du conseil d'établissement scolaire sur la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées.

La direction s'engage à aller chercher des explications quant à la disparité entre les montants prévus et les montants alloués.

La résolution du conseil d'établissement scolaire sur la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées est adoptée à l'unanimité.

2022-01-04

6.5 Chantier et travaux

Les travaux au pavillon Julie Payette avancent bien et on semble pour l'instant respecter l'échéancier. L'unique problème à signaler tient pour l'instant aux travaux de rénovation du « Village Scalabrini », qui nuisent à la circulation aux abords de l'école et au stationnement du personnel. Les policiers ont été prévenus.

6.6 COVID-19 : état de la situation sur les mesures sanitaires

Les informations et les consignes liées aux mesures sanitaires continuent d'être transmises avec régularité aux personnes concernées. Il n'est désormais plus obligatoire d'informer les familles lorsqu'il y a un cas positif ou un-e élève en attente d'un résultat dans une classe. Bien que la chose puisse être inquiétante pour certain-e-s, il est hélas impossible pour la direction de l'école de s'engager à le faire comme les informations ne lui sont pas systématiquement communiquées.

6.7 PTRDI - Recommandations du CÉ

Au terme de la présentation du plan par le directeur, on remarque que certaines informations ne sont toujours pas exactes ou suffisamment précises. Après une période de questions et de discussion, nous entendons sur les recommandations suivantes :

Le pavillon Julie-Payette de l'école Fernand-Seguin de Montréal est actuellement en rénovation. Les classes habituelles de ce pavillon ont été relocalisées dans le pavillon Hubert-Reeves, dont les travaux d'agrandissement se sont terminés en septembre 2021.

CONSIDÉRANT QUE les travaux au pavillon Julie-Payette seront terminés pour septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucune autre école primaire du CSSDM accueillant des enfants doués, une clientèle ayant non seulement un incroyable potentiel mais également des besoins qui lui sont propres ;

CONSIDÉRANT QUE la population étudiante actuelle est composée à 75% d'enfants du quartier ;

CONSIDÉRANT QUE les enseignant-e-s ont dû déménager dans l'agrandissement du pavillon Hubert-Reeves à l'été 2021 et qu'ils et elles ne souhaitent pas avoir à déménager à nouveau ;

le conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin recommande pour l'année 2022-2023 et les années suivantes :

QUE le pavillon Julie-Payette puisse accueillir des élèves de l'école Ahuntsic le temps de la durée des travaux de rénovation de cette école ;

QUE les dix classes ayant récemment été relocalisées dans l'agrandissement d'Hubert-Reeves y demeurent ;

QU'une fois les travaux complétés à l'école Ahuntsic, l'école Fernand-Seguin récupère le pavillon Julie-Payette et qu'il soit intégré au projet pédagogique actuel (avec un processus de sélection non limité aux enfants du secteur).

L'adoption de la résolution est proposée par Henri Tremblay, appuyé par Bernard Morrow. Elle est adoptée à l'unanimité.

La résolution liée aux recommandations du CÉ concernant l'usage du pavillon Julie Payette est adoptée à l'unanimité.

2022-01-06

PROLONGATION DE LA RÉUNION

Il est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Geoffroy Laval, de prolonger la réunion de trente minutes.

6.8 Acte d'établissement

Il y a présentation par le directeur de l'acte d'établissement.

6.9 Vernissage Arts et science

Les choses s'organisent et la date projetée pour l'instant est le 10 mai 2022. On ne connaît toujours pas la forme exacte que prendra l'activité, comme il faudra bien évidemment tenir compte des restrictions et consignes sanitaires. L'objectif est de permettre aux élèves et aux parents de découvrir les travaux menés par l'ensemble des élèves de l'école, par exemple en tenant un grand vernissage dans les deux gymnases. Si la situation pandémique ne le permet pas, d'autres méthodes de diffusion seront envisagées (plateforme virtuelle, numéro spécial de *La Chèvre et le Chou*, etc.).

6.10 Grille-matières 2022-2023

Il est proposé par Loana Bonerandi, appuyée par Maude Méthot O'Dowd, d'approuver la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023.

La grille-matière pour l'année 2022-2023 est approuvée à l'unanimité.

2022-01-07

7. Informations de diverses instances

7.1 Présidence du conseil d'établissement

Le président sollicite les candidatures pour agir à titre de représentant-e du CÉ à la Fondation. Il n'y a pour l'instant aucun-e volontaire.

7.2 Direction

Le directeur transmet aux membres du CÉ les remerciements du Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC) (auquel nous avons remis douze boîtes de denrées alimentaires, juste avant Noël). Il précise également que 109 parents ont utilisé l'application HopHop sur une base volontaire et que ces derniers semblent satisfaits.

7.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Aucune intervention

7.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Il est proposé par Isabelle Arseneau, appuyée par Xiaochang Zheng, d'approuver les sorties payantes et les activités proposées par le Service de garde pour l'hiver 2022 (la cabane à sucre ; un diner pizza).

Les activités proposées par le service de garde pour l'hiver 2022 sont approuvées à l'unanimité

2022-01-08

7.5 Organisme de participation des parents (OPP)

Le bottin a été envoyé.

7.6 Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Les dernières activités qui ont été organisées se sont bien passées et les travaux de la Fondation suivent leur cours. La Fondation vient d'approuver l'achat de vélos stationnaires (pour les classes de 5 et 6^e années) et d'un défibrillateur externe automatisé (DEA).

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées.

À souligner, ce mois-ci... :

- la grande flexibilité des enseignant-e-s qui ont dû reprendre l'enseignement en ligne en janvier, parfois dans des conditions bien difficiles.
- le succès récolté par l'activité « On bouge ! » dans la classe de Bernard Morrow (6B).

9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h33.

Président

Inahelle A. ...

Secrétaire

22 février 2022
